

Les acteurs du logement social vent debout contre la diminution des APL

Hier après-midi, quelque 300 personnes ont manifesté devant la permanence mulhousienne du député LREM de la 6e circonscription Bruno Fuchs. Un « baptême » animé, l'après-midi même de l'inauguration officielle de ses locaux.

Aujourd'hui 05:00 par Frédérique Meichler, actualisé Hier à 23:19



Bruno Fuchs, député LREM de la 6e circonscription du 68 (à droite), accueilli par des huées à sa permanence. Photo L'Alsace/ Vincent

Élus municipaux responsables d'Office HLM comme Denis Rambaud ou Philippe Trimaille côtoyaient hier après-midi, dans la manifestation devant la permanence du député LREM Bruno Fuchs, la présidente du DAL (Droit au logement) Simone Rausch, le responsable de la Fas (Fédération des associations de solidarité) Raymond Kohler, des directeurs d'organismes HLM et des salariés, des locataires... On peut dire que le président Macron a réussi à faire l'unanimité contre lui avec le projet de loi de finances et la baisse des APL. Le matin même, les différents acteurs du logement social ont tenu une conférence de presse pour exposer leurs vives inquiétudes, face à ce qu'ils qualifient de « mesures catastrophiques ». Cette action s'inscrit dans une mobilisation nationale baptisée « Vive l'APL ! ».

Loïc Richard, directeur d'Aléos, membre d'AU 68 (collectif des associations unies pour une nouvelle politique du logement des personnes sans abri et mal logées) et représentant de l'Unafo (Union professionnelle du logement accompagné), dénonce une mesure décidée « sans aucune concertation avec les acteurs du logement social, imposée brutalement et totalement incohérente ». Dans un long courrier adressé au député, les acteurs du logement social énumèrent les conséquences du projet de loi de finances dont la baisse des APL (effective depuis le 1er octobre) n'est que la partie visible de l'iceberg. Un « premier coup de rabot de 400 millions d'euros par an qui touche 14 millions de personnes les plus modestes », indique Loïc Richard. Le projet de loi de finances prévoit d'autres coupes à partir de janvier 2018.

« Toute la chaîne impactée »

Denis Rambaud, président de l'Areal (Association régionale des organismes HLM d'Alsace), donne quelques éléments concrets : « L'Areal regroupe 29 bailleurs sociaux, 114 000 logements en Alsace, qui abritent 250 000 personnes et emploient 2 500 salariés. Nous construisons 2 500 à 3 000 logements neufs par an, nous en réhabilitons autant et mettons sur le marché 14 000 baux, pour 36 000 demandes. La diminution brutale des APL (63 €/logement) paralysera nos moyens d'investir, de réhabiliter, de mettre des logements aux normes énergétiques... Et toute la chaîne du logement va s'écrouler, avec des conséquences pour l'emploi dans le BTP, à qui on fournit 25 à 30 % du CA annuel. » Raymond Kohler, par ailleurs directeur du pôle urgence d'Accès et du 115 dans le Haut-Rhin, souligne : « Sans le recours aux bailleurs sociaux, 75 % des gens qu'on met à l'abri dans des foyers, résidences, logements, seraient à la rue. » Les fédérations de locataires (CLCV, CNL) se sont associées à la manifestation, dénonçant « la double-peine » subie par les locataires qui, en plus d'une baisse de l'APL, vivront dans un parc détérioré...

16 grands élus

L'Areal a lancé une pétition signée par 16 grands élus alsaciens, parmi lesquels les maires de Strasbourg, Colmar, Mulhouse et Saint-Louis, la présidente du conseil départemental 68, le président de l'agglomération mulhousienne... (Cf. le site : www.union-habitat.org)